

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes
Sud Luberon

Séance du 18 décembre 2025

Date de convocation : 3 décembre 2025
Date d'affichage : 3 décembre 2025

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 26
Nombre de voix exprimé : 32

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit décembre,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la commune de Saint Martin de la Brasque, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRONOVITCH, Président,

Objet de la délibération n°2025-134
Attribution du marché des assurances

Rapporteur : Jean-Marc BRABANT

Présents :

Robert TCHOBDRONOVITCH, Geneviève JEAN, Jean-Marc BRABANT, Karine MOURET, Rose-Marie DUMONTIER, Alain GOUIRAND, Joëlle RICHAUD, Jean-Louis ROBERT, Alain DE VILLEBONNE, Mylène GARCIN, Gregory RISBOURG, Marc DUVAL, Valérie GRANGE, Marc JAUBERT, Samantha KHALIZOFF, Alain GUEYDON, François BONNET, Jacques DECUIGNIERES, Nathalie LEBOUCH, Jean-Luc BOREL, Romain BRETTE, Mariane DOMEIZEL, Franck LAROCHE, Richard ROUZET, Jean-Paul GROUILLER, Serge ROBIN.

Procurations :

Catherine SERRA donne procuration à Richard ROUZET,
Géraud DE SABRAN PONTEVES donne procuration à Mylène GARCIN,
Emilie BASTIE donne procuration à Jean-Marc BRABANT,
Pierre AUBOIS donne procuration à Mariane DOMEIZEL,
Bernadette VITALE donne procuration à Rose-Marie DUMONTIER,
Josianne MAURIN donne procuration à Jean-Louis ROBERT

Absents et excusés :

Jacques NATTA, Philippe EGG, Séverine MAUGAN-CURNIER, Emma LEON, Eve MAUREL, Josiane PANATTONI, Anne-Marie DAUPHIN, Céline ALARCON, Nicolas SALERNO

Monsieur Franck LAROCHE est nommé secrétaire de séance

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 1414-1 et suivants ;
Vu le code de la commande publique ;
Vu l'avis d'appel à concurrence publié le 09 septembre 2025 ;
Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 08 décembre 2025 ;
Vu les statuts de COTELUB.

Considérant ce qui suit :

Les contrats d'assurance de COTELUB s'achèvent le 31 décembre 2025.

COTELUB a ainsi lancé, le 9 septembre 2025, un appel d'offres ouvert permettant le renouvellement de ces contrats. Le marché a été divisé en 4 lots :

- Lot n° 1 – Responsabilité civile (montant annuel estimé : 12 500 €)
- Lot n° 2 – Flotte automobile (montant annuel estimé : 25 000 €)
- Lot n° 3 – Risques Statutaires (montant annuel estimé : 112 500 €)
- Lot n° 4 – Cyber risques (montant annuel estimé : 5 000 €)

La durée du marché est de 4 ans. Il débutera le 1^{er} janvier 2026.

La date limite de remise des offres était fixée au 28 octobre 2025.

A cette date, les candidats suivants ont déposé un pli :

| Lot | Raison sociale | Commentaires |
|-----|--|---|
| 1,2 | SMACL ASSURANCES | |
| 1 | CABINET PARIS NORD ASSURANCES SERVICES | En groupement avec AREAS DOMMAGES |
| 1 | JDG ASSURANCES | En groupement avec AXA FRANCE IARD |
| 2 | SEP GUIRAUD ASSURANCE-CBT CEGE | En groupement avec MMA IARD |
| 2 | EST VAR ASSURANCES | En groupement avec GENERALI IARD |
| 3 | WILLIS TOWERS WATSON | En groupement avec GENERALI VIE |
| 3 | YVELIN SAS | En groupement avec LLOY'DS INSURANCE-ACTE VIE |
| 4 | SARRE ET MOSELLE | En groupement avec DATAK-WAKAM |
| 4 | ACL COURTAGE | En groupement avec GENERALI |

A l'issue de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 08 décembre 2025 et a décidé de l'attribution des 4 lots suivants :

- Lot n° 1 – Responsabilité civile : CABINET JDG ASSURANCES
- Lot n° 2 – Flotte automobile : CABINET EST VAR
- Lot n° 3 – Risques Statutaires : YVELINS SAS
- Lot n° 4 – Cyber risques : CABINET SARRE ET MOSELLE

Le conseil communautaire où cet exposé et après en avoir délibéré, décide :

- **D'attribuer** chaque lot tel que suit, conformément à la décision de la commission d'appel d'offres du 08 décembre 2025 :
 - Lot n° 1 - Responsabilité civile : CABINET JDG ASSURANCES
 - Lot n° 2 – Flotte automobile : CABINET EST VAR
 - Lot n° 3 – Risques Statutaires : YVELINS SAS
 - Lot n° 4 – Cyber risques : CABINET SARRE ET MOSELLE

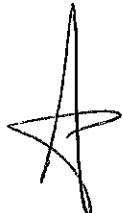
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer le contrat avec chaque titulaire ;
- **D'autoriser** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents utiles à l'exécution de la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits

La délibération est adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance

Frances LAROCHE



Par délégation, la 1ère Vice-Présidente
Geneviève JEAN

